

Fiche de renseignements

Adhésion valable du 1er septembre 2026 au 31 août 2027

1 LE LICENCIÉ

NOM	PRÉNOM
DATE DE NAISSANCE	ADRESSE ÉLECTRONIQUE
ADRESSE POSTALE	
CODE POSTAL ET COMMUNE	TÉLÉPHONE

☐ Adhérent mineur — remplir également la partie 2

2 RESPONSABLE LÉGAL (SI LE LICENCIÉ EST MINEUR)

NOM ET PRÉNOM	LIEN AVEC L'ENFANT (PÈRE, MÈRE, TUTEUR)
TÉLÉPHONE	ADRESSE ÉLECTRONIQUE

3 FORMULE CHOISIE

	AVEC COURS DU SAMEDI	SANS COURS
Jeune (moins de 18 ans)	☐ 160 € (95 € + 65 €)	☐ 95 €
Adulte	☐ 190 € (125 € + 65 €)	☐ 125 €

Cours : 65 € pour le premier inscrit de la famille, puis réduction de 20 € pour chaque membre suivant. Accès aux terrains compris : gymnase de Savigné-sur-Lathan, courts extérieurs de Gizeux et de Cléré-les-Pins.

4 RÈGLEMENT

- ☐ Chèque — paiement en 2 ou 3 fois possible jusqu'au 31 décembre
- ☐ Pass'Sport de l'État
- ☐ Passeport Loisirs Jeunes de la CAF (11 à 17 ans)
- ☐ Coupon Sport ANCV
- ☐ YEP'S
- ☐ Prise en charge par un comité d'entreprise ou un autre organisme

Formalités de santé

Certificat médical : il n'est pas obligatoire, ni pour les jeunes, ni pour les adultes.

Questionnaire de santé et attestation : obligatoires pour tout licencié de moins de 18 ans. Si une seule réponse au questionnaire est « oui », un certificat médical est nécessaire.

La licence FFT comprend deux assurances

Responsabilité civile (dommages causés aux tiers ou aux biens, et frais de défense) et accidents corporels.

Fait à _____ le ____ / ____ / _____

SIGNATURE DU LICENCIÉ OU DE SON RESPONSABLE LÉGAL